



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 18 décembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 8 décembre 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 52
Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 7

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Laurence GERBET
Madame Christine MARTIN	Madame Océane GODARD	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Céline RENAUD
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Laurent
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Françoise TENENBAUM	BOURGUIGNAT
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Vincent TESTORI	Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Axel SIBERT
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Najjoud BELHADEF	Madame Mélanie BALSON	Madame Stéphanie MODDE
Madame Kildine BATAILLE	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Delphine BLAYA	Monsieur David HAEGY	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Christophe AVENA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Philippe THIRION

Membres absents :

Monsieur Marien LOVICH I pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Jean-Paul DURAND pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Nora EL MESDADI pouvoir à Monsieur Philippe THIRION
Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Elizabeth REVEL pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER

OBJET : CULTURE

Régie personnalisée de l'Opéra de Dijon - Convention pour la gestion de la régie de l'Opéra de Dijon conclue entre la Ville et l'Opéra de Dijon - Subvention 2024 de complément de prix de la Ville

Par délibération du 15 décembre 2008, le Conseil Municipal a décidé la création d'un établissement public local sous la forme d'une régie personnalisée dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, pour assurer la gestion de l'Auditorium et du Grand Théâtre par l'Opéra de Dijon. Une convention de gestion a été signée entre la Ville et la régie, modifiée par avenants successifs.

Une nouvelle convention de gestion, reproduisant les dispositions de la convention arrivant à échéance a été reconduite pour une année en 2023.

Il est proposé de reconduire par avenant pour une année la durée de cette convention incluant une clause de revoyure pour le 1^{er} trimestre 2024 concernant les travaux du Grand Théâtre, dans l'attente de la finalisation d'un nouvel accord contractuel revisitant les conditions de cette mise à disposition .

Par ailleurs, il convient de mener une étude actualisée des installations scéniques de l'Auditorium en 2024, dont l'état de vétusté a été établi dans un premier diagnostic, confirmant la nécessité de leur remplacement. Cette nouvelle étude serait prise en charge financièrement par l'Opéra, amenée par le présent avenant à la convention.

Au vu du bilan et programme fourni par l'Opéra de Dijon et afin de l'accompagner dans son développement :

- de diffusion de spectacles, de concerts et d'opéras et plus particulièrement de son engagement en faveur de la création (nombreuses productions et co-productions, soutien d'artistes) ;
- de sa politique d'action culturelle visant à rendre l'Opéra accessible au plus grand nombre et ce, tant dans le cadre d'une programmation diversifiée et d'actions d'éducation artistique et culturelle.

Il est proposé d'apporter pour l'année 2024 une subvention de complément de prix dite « ticket modérateur » d'un montant de 6 700 000 € TTC.

Cette subvention complément de prix vient compenser un prix modéré permettant l'accès à l'offre culturelle au plus grand nombre par rapport au coût réel de la mise en œuvre du projet artistique et culturel.

Le mandatement de l'aide financière précitée interviendra sur demande de la Régie personnalisée de l'Opéra en fonction de ses besoins de trésorerie.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver** le projet d'avenant n°1 à la convention de gestion et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **de décider** d'attribuer une subvention de complément de prix pour 2024 de 6 670 000 € TTC à la régie personnalisée de l'Opéra de Dijon et d'approuver les modalités de versement telles que proposées ci-dessus ;
- **de dire** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2024 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

SCRUTIN POUR : 48

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 11

DONT 7 PROCURATION(S)

Le secrétaire,
Madame MONTEIRO

Le Maire,
Monsieur REBSAMEN